



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

CONVOCATION EN DATE DU 27 MARS 2026

DELIBERATION N° 15/03/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSEALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme. PETRIOLI Franca

OBJET : Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie Électrique et de Gaz dans l'Arrondissement de Valenciennes - Désignation des délégués

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Avril 1970 sollicitant l'adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal de distribution d'énergie électrique et de gaz dans l'arrondissement de Valenciennes ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 7 Décembre 1970 portant constitution du Syndicat ;

Vu les articles L.5211-7 et 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Commune est représentée par deux délégués titulaires et un délégué suppléant au sein de ce syndicat ;

Considérant que selon l'article L. 5211-7 précité, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des délégués.

DÉCIDE de procéder à la désignation des deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant conformément aux dispositions de l'arrêté susvisé, **CONSTATE** qu'elles se sont déroulées dans les formes prescrites par la loi et qu'elles font apparaître les résultats suivants :

MM. VOLPE Michel et ZECCHIN Pascal sont proclamés à l'unanimité délégués titulaires et déclarent accepter leur mandat.

M. ROMBEAUT Sylvain est proclamé à l'unanimité délégué suppléant et déclare accepter son mandat.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

MERCIER Catherine

La Secrétaire de séance,

PETRIOLI Franca

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/04/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260327-15_03_2026-DE

Date d'affichage : 20/04/2026

Le Maire,

MERCIER Catherine.